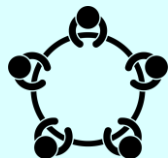


Repérage d'un salarié en difficulté santé travail par :

- le médecin du travail et l'équipe pluridisciplinaire



BILAN

En lien avec les Professionnels internes et externes :

Médical : état de santé, évolution, capacités mobilisables...
(médecins traitants, spécialistes, rééducateurs...)

Social : situation administrative et financière, droits...
(service social : CRAMIF, SIST, entreprise...)

Professionnel : parcours professionnel, projet de vie, projet professionnel...
(conseiller maintien en emploi...)

RECHERCHE DE SOLUTION

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire, l'employeur, le collectif de travail, les partenaires du MEE



En lien avec la MDPH, l'Assurance Maladie, le SAMETH, les organismes de droit commun et spécifiques handicap

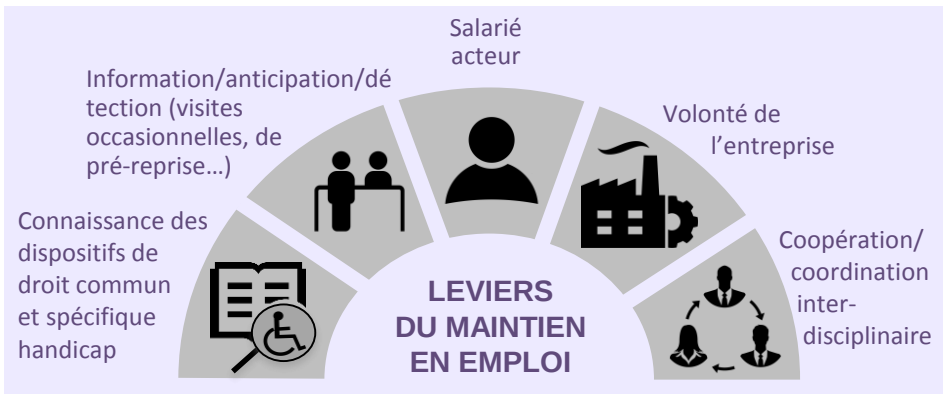
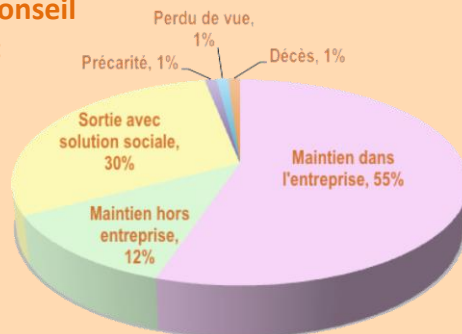
MISE EN ŒUVRE

Mobilisation d'aides techniques/humaines/financières

Sur 703 orientations, 563 salariés ont été accompagnés par le service conseil en maintien en emploi d'OSTRA :

- 2/3 de femmes
- moyenne d'âge = 45 ans
- 55% de niveau ≤ CAP/BEP
- 47% ont une déficience motrice
- 33% ont une pathologie d'origine professionnelle
- Outils mobilisés : CPAM (29%), MDPH (16%), formation (16%)...

Résultats 2018



- Le maintien en emploi s'envisage tout au long du parcours professionnel. Il est donc recommandé de repérer, en amont de tout arrêt de travail, toute altération de l'état de santé du salarié ayant un retentissement sur ses capacités fonctionnelles et de travail.